

Objet

Rapport intermédiaire sur la prise en compte des recommandations demandé dans l'avis n°2019/09-14.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par la Haute Ecole Libre de Mosane ;
- Vu la note de synthèse établie par Jean-Louis ALLARD, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 17 janvier 2023,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **avec réserves** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 17 janvier 2023.



La présidente,
Elisabeth CREPON